

■ **ALPINA BOIS Sàrl**, à Satigny, ébénisterie, pose et commerce de menuiserie (FOSC du 19.07.2002, p. 1). Capital social porté de CHF 20'000 à CHF 100'000, par élévation de la part de l'associé-gérant Cons Yves de CHF 10'000 à CHF 40'000, celle de l'associé-gérant Garin-Davet Michel de CHF 9'000 à CHF 40'000, et celle de l'associé Tonello Robert de CHF 1'000 à CHF 20'000. La société est transformée en société anonyme conformément au bilan de transformation du 01.01.2002. Par conséquent, la raison sociale devient: **ALPINA BOIS SA**. Le capital social, entièrement couvert, est converti en capital-actions. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Nouveaux statuts du 25.06.2002. Administration: Cons Yves, de Genève, à Frangy, F, président, Garin-Davet Michel, de Savagnier, à Confignon, vice-président, tous deux avec signature individuelle, et Tonello Robert, de Vernier, à Genève, secrétaire, avec signature collective à deux. Réviseur: Cofactoring SA, à Genève.

Journal no 7759 du 23.07.2002  
(00582016 / CH-660.2.243.000-7)